

# 11<sup>ème</sup> JOURNÉE DES SCIENCES SOCIALES

**FONDATION POUR  
LES SCIENCES SOCIALES**  
sous l'égide de la Fondation de France

# UN MONDE EN GUERRE ?

**JEUDI 28 MARS 2024**

De 9h00 à 15h00

En partenariat avec

**Le Monde**

**Sorbonne Université**

28, rue Serpente, 75006 PARIS  
Amphithéâtre Georges Molinié (D035)

**INSCRIPTIONS** [contact@fondation-sciences-sociales.org](mailto:contact@fondation-sciences-sociales.org)

# UN MONDE EN GUERRE ?

JEUDI 28 MARS 2024

De 9h00 à 15h30

## 3 SESSIONS

1

RUSSES ET EUROPÉENS  
DANS LA GUERRE EN  
UKRAINE

Pages 4 à 7

2

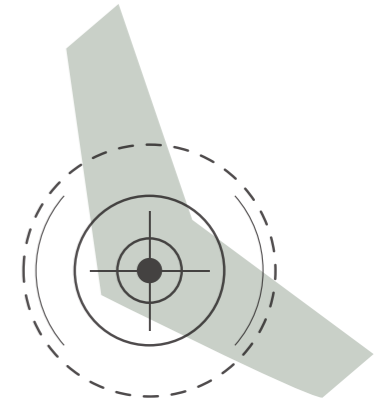
MORALE ET RATIONALITÉ  
DANS LA GUERRE

Pages 8 à 11

3

FORMES ANCIENNES ET  
MODERNES DE LA GUERRE

Pages 12 à 15



Malgré les espoirs nourris par les démocraties après la Seconde Guerre mondiale, malgré la tentative de construire un ordre international fondé sur le multilatéralisme, et malgré la dissuasion nucléaire, la guerre ne cesse de se rallumer en de multiples points du monde, y compris aux portes de l'Europe.

La guerre actuelle en Ukraine réactive d'anciens débats : rationalité de la guerre, nature des interactions stratégiques entre acteurs du conflit, mobilisation de la population civile, légitimité et efficacité des sanctions contre l'agresseur, et plus généralement possibilité d'une justification morale de la guerre. Elle présente également de nouvelles questions. Du côté de la Russie, la guerre fait-elle l'objet d'un consensus au sein des élites ? Pour l'Union européenne, ce conflit est-il l'occasion d'une cohésion approfondie, à l'image de l'accueil coordonné des réfugiés ukrainiens ? Cette guerre illustre également l'étendue des armes et des cibles de guerre, des plus traditionnels tels que l'eau aux outils de communication les plus modernes.

La 11<sup>ème</sup> Journée des Sciences Sociales abordera l'un de ces questionnements à l'aide des outils propres à sa discipline des sciences sociales et humaines. La plupart se rapportent directement à la guerre en Ukraine, mais certaines ramèneront le lecteur au Moyen Âge ou à l'Antiquité, tandis que d'autres se demanderont comment écrire l'histoire de la guerre, ou encore comment représenter la guerre dans une œuvre picturale.



## SÉANCE 1

## RUSSES ET EUROPÉENS DANS LA GUERRE EN UKRAINE

LES RUSSES FACE À LA GUERRE EN UKRAINE :  
UNE ÉPINEUSE QUESTION

Ekaterina Glorizova, chercheuse post-doctorale, FNRS, Université libre de Bruxelles

Que pensent les Russes de la guerre en Ukraine menée par leur État ? Quel est leur rapport au pouvoir politique interne et leur perception de l'extérieur dans ce contexte de guerre ? Comment évaluent-ils les coûts de la guerre et ses conséquences sur leur quotidien ? Si ces questions sont au centre des préoccupations médiatiques et politiques, elles représentent un défi considérable pour les observateurs de la politique russe. Le durcissement sans précédent du contexte répressif en Russie – notamment à la suite des lois de censure adoptées le 4 mars 2022 – limite fortement l'accès au terrain pour les chercheurs et jette un discrédit supplémentaire sur les résultats des sondages d'opinion réalisés à ce propos.

Face à ces difficultés, notre enquête se propose d'éclairer les représentations politiques des Russes à travers une méthode qualitative, basée sur des entretiens collectifs (ou focus groups) réalisés à Saint-Petersbourg les 2 et 3 mars 2022 avec des Russes de classe d'âge et de pratiques de consommation médiatique différentes (internet ou télévision d'État). Lors de ces entretiens, les questions politiques sensibles n'ont jamais été abordées de front avec les enquêtés. À la place, ces derniers ont été invités à parler de la manière dont ils envisagent le futur (le leur, celui de leur pays et du monde), de leurs préoccupations

quotidiennes, de leurs souhaits ou espérances. Ils ont par ailleurs dû s'exprimer à travers des dessins et des jeux (impliquant l'évaluation de situations ou des associations d'idées).

Cette approche déconstruit ainsi l'image statique produite par les sondages, en s'intéressant aux tensions et contradictions au sein d'un même discours et en replaçant les expressions politiques dans des contextes d'énonciation spécifiques. Elle révèle tout d'abord une mauvaise connaissance de la situation mais aussi des représentations politiques ambivalentes (qui peuvent par exemple exprimer à la fois du soutien et de la critique vis-à-vis du pouvoir politique). Par ailleurs, l'analyse des différences séquences de la conversation nous permet de montrer la manière dont les expressions politiques s'inscrivent dans une logique de réconfort et de réassurance pour faire face à l'incertitude et à la peur, en produisant un discours porteur d'espoir et d'unité. Enfin, on observe une forte tendance à construire du consensus en gommant les divergences et en insistant sur les points d'accord. Cette tendance est cependant moins marquée chez les participants les plus jeunes qui se sentent davantage autorisés à exprimer des opinions plus contrastées.

## SÉANCE 1

## RUSSES ET EUROPÉENS DANS LA GUERRE EN UKRAINE

CONSOLIDATION DU CONSENSUS ÉLITAIRE, DISPERSION  
DU POUVOIR D'ÉTAT. LES CONSÉQUENCES PARADOXALES DE  
LA GUERRE EN UKRAINE SUR LA RUSSIE DE VLADIMIR POUTINE

Victor Violier, chercheur postdoctoral, science politique, CERI Sciences Po/IRSEM

La trajectoire fulgurante de Evgueni Prigojine et les succès, tant militaires que politiques, engrangés par sa holding Wagner dans la guerre en Ukraine, sont venus illustrer, de façon spectaculaire, les transformations récentes de l'État russe. Celles-ci se caractérisent par la redéfinition des frontières de l'action publique, notamment en matière de politique étrangère et la recomposition des acteurs au sommet de l'État, au profit d'acteurs privés, auxquels sont confiées des missions relevant traditionnellement du périmètre de l'État. Qu'est-ce que la guerre en Ukraine nous apprend du fonctionnement de l'État et du pouvoir en Russie ?

En tant que politiste, je m'intéresse aux transformations de l'État et des institutions ainsi qu'aux élites politiques, administratives et militaires en contexte post communiste, principalement à travers le cas de la Russie. Dans ma contribution, je pose la question de l'évolution du consensus politique au sommet du pouvoir et des mutations du fonctionnement de l'état russe dans la guerre en Ukraine. J'y démontre la coexistence de deux conséquences de la guerre, deux évolutions paradoxales du pouvoir d'État dans la Russie de Vladimir Poutine.

En premier lieu, le consensus politique au sein des élites politiques, administratives, économiques et militaires s'est consolidé à la faveur de la guerre. Il s'est cristallisé autour du soutien à l'agression de l'Ukraine, excluant les pans les plus libéraux de l'élite, aujourd'hui totalement marginalisés, et, renforçant, au contraire, le poids des structures de force (ministère de la Défense, de l'Intérieur, services de renseignements, etc.), véritable colonne vertébrale du régime de Vladimir Poutine

priviliégiant une conception répressive des rapports entre l'État et la société. Parallèlement à cela, on a vu émerger un « parti de la guerre » qui s'est radicalisé à mesure que des acteurs, jusqu'ici relativement marginaux, ont occupé une place de plus en plus centrale dans le champ politique. Les milieux nationalistes se sont ainsi fait de plus en plus visibles et vindicatifs, notamment par l'intermédiaire des correspondants militaires, donc certains sont allés jusqu'à critiquer ouvertement et directement le pouvoir et même la personne de Vladimir Poutine.

En second lieu, on a pu observer une recomposition des acteurs au sommet de l'État russe. Des acteurs privés, notamment, qui cherchaient auparavant à se faire discrets sur leurs liens avec l'État, ont révélé leur proximité avec le sommet du pouvoir, mettant ainsi en évidence une redéfinition des frontières de l'État à mesure que des pans entiers de la politique étrangère russe leur ont été délégués. Leur rôle croissant leur a alors permis de se forger une légitimité concurrente à celles des élites de l'État, militaires comme politiques et administratives.

Finalement, l'épisode de la marche sur Moscou du 24 juin 2023 menée par E. Prigojine, décédé depuis dans d'étranges circonstances, a montré les risques que ces pratiques de dispersion du monopole de la contrainte physique légitime font peser sur le pouvoir, surtout lorsqu'il s'appuie sur des acteurs dont il ne maîtrise pas tout à fait les ambitions.



## SÉANCE 1

## RUSSÉS ET EUROPÉENS DANS LA GUERRE EN UKRAINE

## DANS LA GUERRE D'UKRAINE, L'UNION EUROPÉENNE SE RÉVÈLE-T-ELLE COMME L'ÉTAT DES EUROPÉENS ?

**Sylvain Kahn**, Professeur agrégé d'histoire à Sciences Po, chercheur au Centre d'histoire de Sciences Po, Paris

En février 2022, la Russie envahit l'Ukraine. Pour les citoyens européens, c'est un coup de tonnerre. Sans livrer la guerre sur le champ de bataille, l'Union européenne est très impliquée dans le soutien à l'Ukraine qui se défend contre l'Etat russe qui l'a attaquée. Ce faisant, les pays européens mettent en forme, concrètement, une politique étrangère et de défense européenne. Ce soutien à l'Ukraine et cette implication dans sa défense sont-ils approuvés par les citoyens européens ? Oui, c'est le cas, nous disent les enquêtes eurobaromètres.

Il est dès lors intéressant de regarder dans le détail comment se décline ce soutien. Les actions de soutien humanitaire et d'accueil sont massivement approuvées dans l'Union européenne. Le soutien financier à l'Ukraine et les

sanctions contre la Russie satisfont massivement les Litوانيens, les Finlandais, les Suédois, les Danois, les Néerlandais, les Irlandais, les Portugais et les Polonais ; mais les Grecs, les Hongrois, les Bulgares et les Slovaques sont partagés. Ces derniers sont même majoritairement sceptiques sur l'aide militaire à l'Ukraine. Toutefois, il est frappant de constater que l'approbation du soutien militaire est majoritaire dans l'Union européenne et dans presque tous les pays de l'UE.

L'ensemble des données sur le sens que prend la politique ukrainienne de l'Europe témoigne d'une cohésion certaine des habitants de l'UE : dans leur diversité, ils convergent très majoritairement vers un sens commun à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Elle les menace, et s'y opposer équivaut à défendre les "valeurs européennes".

C'est en Pologne, au Luxembourg, au Danemark, à Malte, en Espagne, en Lettonie, en Lituanie, au Portugal et en Irlande que l'opinion considère très majoritairement que "en se posant contre l'invasion russe de l'Ukraine, l'UE défend les valeurs européennes" tout en manifestant le plus "d'attachement à l'UE".

Comme européeniste, mon métier est de caractériser ce fait social global qu'est l'Union européenne et de comprendre la vie politique dans ce pays des Européens qu'est l'UE. Il s'agit de nommer cette réalité par delà les stéréotypes et des avis tranchés et affectifs si fréquents sur l'UE.

Face à la guerre, en analysant les enquêtes d'opinion, je conclus au paradoxe suivant : les Européens attendent de l'Union européenne qu'elle les défende comme un État. Mais ils ne sont pas encore prêts à mourir pour elle.

## SÉANCE 1

## RUSSÉS ET EUROPÉENS DANS LA GUERRE EN UKRAINE

## LA PROTECTION ET L'ACCUEIL DES EXILÉS DE GUERRE UKRAINIENS

**Jean-Louis Iten**, Professeur de droit, Université Paris 8, Vincennes-Saint-Denis

Le conflit en Ukraine a provoqué le déplacement massif de très nombreux civils évalué à environ 14 millions de personnes. Le monde n'a pas connu une crise aussi rapide et de cette ampleur depuis la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, près de 6 millions personnes ayant fui l'Ukraine sont encore enregistrées comme réfugiés en Europe. Les personnes déplacées sont majoritairement des femmes (75 % des adultes) et des enfants (30 % des personnes accueillies).

Pour faire face à l'urgence humanitaire, la Commission européenne a ressuscité le mécanisme de protection temporaire, instrument juridique qu'elle envisageait pourtant depuis quelques temps de faire disparaître et qui n'avait jamais été utilisé, pas même pour les réfugiés syriens ou afghans. Cette protection temporaire permet en principe de répondre immédiatement aux besoins de protection des nombreux civils chassés par les guerres avec des formalités réduites à leur strict minimum, de protéger les autorités traditionnelles de l'asile du risque de submersion et, enfin, d'éviter la fragmentation des réponses apportées par les Etats membres à ces situations.

Le régime juridique de protection se situe à mi-chemin entre le statut des demandeurs d'asile en attente de l'obtention éventuelle d'une protection, et ceux qui sont reconnus réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire. L'exilé de guerre ukrainien a accès à un document provisoire de séjour, à un hébergement ou à une aide financière pour en trouver un, à l'allocation

pour demandeurs d'asile, il pourra travailler et bénéficier de l'aide sociale, de soins médicaux et d'un accès à l'éducation.

Malgré quelques limites et les incertitudes concernant l'accueil à long terme des exilés de guerre ukrainiens, il y a tout lieu de considérer qu'il s'agit d'une réussite de la politique d'asile de l'Union européenne qui fait habituellement et à raison l'objet de nombreuses critiques. À ce titre, cela constitue donc une formidable expérience susceptible d'inspirer les Etats membres pour améliorer plus généralement l'accueil des exilés de guerre. Or, il n'est pas prévu dans la réforme de la politique de l'Union européenne en matière d'asile discutée depuis septembre 2020 de généraliser les points positifs de la protection temporaire. En effet, les deux propositions de règlement sur lesquelles les membres du Conseil de l'Union européenne se sont entendus le 8 juin 2023 ne remettent, par exemple, absolument pas en question le « système Dublin », pourtant tant décrié, qui empêche la libre-circulation des exilés et par la même occasion toute solidarité réelle entre Etats membres dans l'accueil des réfugiés. Dans cette perspective, l'épisode ukrainien n'aura donc été qu'une parenthèse dans le déploiement continué par les Etats de l'Union européenne de mesures juridiques et matérielles visant à maintenir à distance les réfugiés. Aussi, si l'accueil des exilés de guerre ukrainiens est globalement une réussite, refuser de le reconnaître en vue d'infléchir significativement la politique européenne de l'asile est incontestablement un échec.

## SÉANCE 2

## MORALE ET RATIONALITÉ DANS LA GUERRE

## DU COMBAT À L'HISTOIRE : HOWARD ZINN, LE NAPALM ET ROYAN

**Ambre Ivoll**, maîtresse de conférences, histoire et civilisation des États-Unis, Centre de recherche sur les Identités, les Nations et l'interculturalité (CRINI), Nantes Université

En 2025, on célébrera le 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, conflit monstrueux qui a profondément transformé nos sociétés. L'intervention alliée a longtemps nourri une vaste mythologie, portée par les idéaux antifascistes de cette guerre. Si l'heure n'est plus à la vision triomphaliste des libérateurs, y compris outre-Atlantique, rares demeurent les figures intellectuelles de gauche ayant développé une analyse foncièrement négative du rôle des États-Unis durant la dite « guerre juste ».

L'historien Howard Zinn (1922-2010) fait exception puisque ses premiers articles dénonçant les atrocités commises par les Alliés furent publiés à peine vingt ans après les redditions allemande et japonaise, dans le contexte d'une autre guerre, celle du Vietnam. La brutalité du conflit en Asie du Sud-Est déclenche chez cet intellectuel un retour de mémoire : en tant qu'ex-bombardier de la 8<sup>e</sup> Air Force, une mission en particulier lui revient alors, menée par son équipage en avril 1945 au-dessus de l'embouchure de la Gironde et visant la ville de Royan, poche retranchée encore sous contrôle allemand. Son ordre de mission l'avait surpris puisqu'il fut chargé de larguer des bombes incendiaires au napalm sur la zone. Intrigué, Zinn mène une enquête sur place et rédige l'une des premières études historiques sur le sujet.

Tel est l'enjeu de notre propos ici : mesurer l'importance scientifique de la recherche de cet ancien combattant devenu universitaire après-guerre et dont l'analyse mêle enjeux militaires et injonctions militantes, considérations géopolitiques et méditation philosophique. Zinn est alors inspiré par les jeunes appelés étatsuniens qui risquent la prison en brûlant leurs cartes de conscription, regrettant de n'avoir pas lui-même désobéi à leur âge. À l'heure de la circulation française de l'essai, paru sous le titre *La Bombe*, de l'inutilité des bombardements aériens en 2011, l'approche zinnienne n'a rien perdu de son actualité.

## SÉANCE 2

## MORALE ET RATIONALITÉ DANS LA GUERRE

## L'ACCEPTABILITÉ MORALE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES À L'ÉGARD D'UN ÉTAT EN GUERRE. LES CITOYENS DE L'UNION EUROPÉENNE ENTRE IDÉALISME MORAL ET RÉALISME POLITIQUE

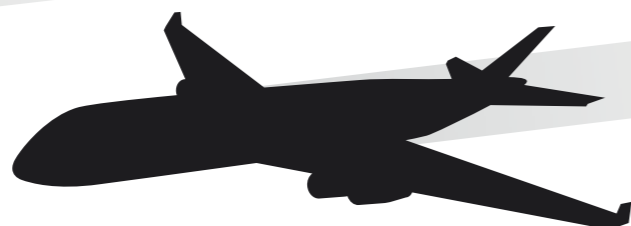
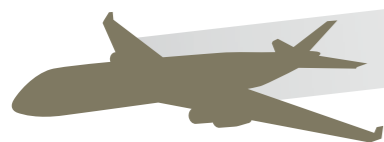
**Christine Noël Lemaitre**, maître de conférences HDR, philosophie, Laboratoire de théorie du droit et LIR3S, Université d'Aix Marseille

Les sanctions économiques de l'Union européenne à l'encontre de la Russie sont-elles moralement acceptables ? Comment les citoyens de l'Union européenne les évaluent-elles sur un plan éthique et politique ?

La recherche menée dans une approche de philosophie de terrain s'intéresse à la manière dont les citoyens de l'Union européenne perçoivent la finalité de ces sanctions, leur pertinence et leur compatibilité avec les valeurs de l'UE. Nous analysons les croyances et les justifications concernant le recours aux sanctions économiques prononcées à l'égard de la Russie recueillies à l'occasion d'entretiens semi-directifs menés entre mars et juillet 2023 auprès de 31 ressortissants de trois pays de l'Union européenne : la France, l'Allemagne et l'Italie. Les entretiens sont analysés à l'aune de la théorie de la guerre juste de Norbert Walzer et de l'état des connaissances en méta-éthique. Il ne s'agit pas de définir des critères métaphysiques permettant de déterminer de manière absolue si le recours à des sanctions économiques dans le cadre de conflits armés seraient juste ou injuste,

mais plutôt comment les citoyens reçoivent le discours de l'Union européenne et comment ils évaluent les arguments qui leur sont présentés au regard de leur connaissance des sanctions prononcées, de leur vision du rôle de l'Union européenne et de leur conception de la politique.

Les résultats émergent de cette étude pointent au-delà de disparités culturelles une acceptation assez forte des sanctions économiques largement perçues comme relevant d'une « nécessité symbolique » permettant aux démocraties de l'Union européenne de ne pas perdre la face. La question de l'efficacité matérielle des sanctions est alors reléguée au second plan et largement minorée et déconnectée de la question de sa légitimité éthique. Globalement les argumentations développées se situent à mi-chemin entre réalisme politique (en reconnaissant les jeux d'acteurs et les rapports de force qui fondent les décisions politiques) et idéalisme moral (soulignant la nécessité d'affirmer le rôle politique de l'Union européenne et ses valeurs par le recours à ces sanctions).



## SÉANCE 2

## MORALE ET RATIONALITÉ DANS LA GUERRE

LA GUERRE DES JUIFS CONTRE LES ROMAINS EN 66-73  
ÉTAIT-ELLE RATIONNELLE ?

**Michaël Girardin**, maître de conférences en Histoire Ancienne, UR 4030 HLLI, Université du Littoral - Côte d'Opal

En 66 de notre ère, le peuple juif entre en guerre contre l'Empire romain après soixante ans d'occupation. Le rapport des forces est si inégal, les motivations si clairement religieuses, les actions militaires si surprenantes, que l'on peut facilement trouver cette guerre bien irrationnelle. Mon projet est de questionner l'idée même de ce qui est « rationnel » pour un Juif du 1er siècle. Dans le système de pensée d'alors, il est certain que Dieu est le maître des événements et qu'il aide les siens à remporter la victoire, s'ils se battent pour la bonne cause. Les partis révolutionnaires sont persuadés que d'éliminer les partis juifs « impies » facilitera la victoire en « purifiant » le peuple de ses éléments perturbateurs. Pour certains, accroître les dommages, ravager la région, et jusqu'à brûler les réserves de blé dans la ville de Jérusalem assiégée, c'est hâter la victoire, en forçant Dieu à intervenir, lui qui ne peut laisser disparaître le peuple qu'il s'est choisi.

Si ces éléments semblent aujourd'hui illogiques, ils entraînent dans un système de pensée particulier que l'historien doit comprendre et expliquer. Notre manière de fonctionner aujourd'hui, en se renseignant sur les forces de

l'adversaire et en pesant le pour et le contre, passait alors pour irrationnelle : maintes fois la Bible et les textes juifs du tournant de notre ère insistent sur le fait que ce n'est pas du nombre que vient la force, mais de Dieu.

L'objectif est donc de replacer le soulèvement des Juifs dans son cadre de pensée, afin de comprendre qu'il était parfaitement rationnel... selon une lecture du monde qui, simplement, n'est plus celle que nous partageons majoritairement aujourd'hui en Occident.



## SÉANCE 2

## MORALE ET RATIONALITÉ DANS LA GUERRE

## « GOYA, GROS ET GÉRICAUT FACE À LA GUERRE : BEAUTÉ, HORREUR ET VACUITÉ »

**Ozvan Bottois**, maître de conférences en Histoire de l'art contemporain, CRISES, Université Paul Valéry - Montpellier 3

Ce travail interroge la portée historique et esthétique des représentations artistiques inspirées des guerres menées au cours de la Révolution Française, du Consulat et de l'Empire, à partir des œuvres de Francisco de Goya (1746-1828), Antoine-Jean Gros (1771-1835) et Théodore Géricault (1791-1824).

Ces artistes ont effet retranscrit mieux que quiconque la portée tragique et fondatrice des événements dont ils furent les témoins. Ils ont profondément bouleversé la représentation de la guerre en refondant les solutions plastiques et conceptuelles établies par la tradition, notamment celle de la peinture d'histoire et de la peinture de bataille. Ils ont su tout à la fois puiser dans un répertoire ancien et inventer des

formules nouvelles et audacieuses pour produire des œuvres à l'image de la situation historique qui fut la leur, où s'éteignait un monde ancien, celui de l'héroïsme et de l'intelligibilité, et où commençait un monde nouveau, celui d'une violence vouée à se répéter sans cesse et à ne plus rien dire d'autre qu'elle-même.

En mettant l'accent sur la souffrance, ils lui ont découvert une forme de beauté terrible et en ont fait le signe visible d'une absence absolue de sens.

**SÉANCE 3**

## FORMES ANCIENNES ET MODERNES DE LA GUERRE

**LE CHIFFREMENT PEUT-IL SAUVER DES VIES ?  
LES MESSAGERIES SÉCURISÉES ET LEUR INFRASTRUCTURE  
COMME LIEUX DE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LA CYBERGUERRE  
ET LA GUERRE CONVENTIONNELLE : LE CAS DE L'UKRAINE**

*Francesca Musiani, chargée de recherche HDR, sociologie des techniques, Centre Internet et Société, Centre National de la Recherche Scientifique*

Les infrastructures Internet contribuent à définir les conflits géopolitiques contemporains, et en particulier, l'utilisation politique de l'infrastructure Internet dans les zones de guerre est de plus en plus courante. Mon travail de recherche montre que les outils de communication chiffrés et l'écosystème numérique qui les soutient sont désormais partie intégrante d'une infrastructure de guerre et de résistance, où les frontières entre la cyberguerre et la guerre classique se brouillent de plus en plus. Mon cas d'étude est l'invasion de l'Ukraine par la Russie début 2022, qui a déclenché une intense bataille pour le contrôle des infrastructures d'information ukrainiennes sur les territoires occupés, notamment les lignes fixes, les câbles et les tours de téléphonie cellulaire.

Au centre de ces conflits sont, notamment, les technologies de chiffrement, qui encodent l'information en convertissant ses représentations originales en formes alternatives que les ordinateurs sont en principe incapables de déchiffrer, assurant ainsi la sécurité des communications. Les formateurs spécialisés en sécurité numérique conseillent à la population ukrainienne de se servir d'outils de communication chiffrés comme Signal ou Telegram pour à la fois protéger le contenu de leurs communications et contourner la censure étatique.

Mais le chiffrement n'est pas toujours – ni la seule – la solution. Les utilisateurs à haut risque et les formateurs en sécurité numérique qui les

conseillent se concentrent donc souvent sur l'élaboration de réponses adaptées au contexte de guerre. Nombre d'utilisateurs ukrainiens courent, par exemple, un risque élevé de saisie de leurs appareils. En conséquence, ils considèrent que l'utilisation de messageries chiffrées constitue un risque en soi, car le simple fait d'avoir certaines applications sur son téléphone peut éveiller des soupçons et entraîner des dommages physiques. Dans une stratégie qui pourrait à première vue sembler contre-intuitive, les formateurs en sécurité numérique conscients de ce contexte conseillent à leurs utilisateurs à haut risque d'utiliser des outils « de masse » comme Gmail, au lieu de Signal ou d'un courrier électronique chiffré.

Cette recherche montre que la sécurité doit être considérée comme un processus à plusieurs niveaux, dans lequel la couche numérique n'est qu'une parmi tant d'autres. Les pratiques des utilisateurs ukrainiens nous enseignent que le potentiel de protection du chiffrement est toujours et intrinsèquement lié à des facteurs physiques, psychologiques et opérationnels, ainsi qu'à des préoccupations infrastructurelles. Notre réflexion sur la sécurité en situation de guerre devrait toujours commencer par ce fait.

**SÉANCE 3**

## FORMES ANCIENNES ET MODERNES DE LA GUERRE

**L'EAU COMME ARME ET CIBLE DE GUERRE :  
QUELLE(S) RÉPONSE(S) DU DROIT INTERNATIONAL ?**

*Marion Larché, maître de conférences en droit public, IREDIES, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

Le caractère belligère de l'eau est pluriel. Source de différends interétatiques, l'« or bleu » est aussi instrumentalisé comme arme (objet visant à attaquer) et cible (objet visé par les attaques) de guerre. L'année 2023 démontre à elle seule la dimension mortifère de l'eau dans les conflits armés. Vitale, elle s'érige en un moyen stratégique redoutable depuis le début de la guerre en Ukraine, tant sur le terrain discursif que sur celui militaire. Le 6 juin 2023, la destruction du barrage hydroélectrique de Kakhovka provoqua une crue sans précédent du fleuve Dniepr, entraînant ainsi l'exil des populations civiles, la pollution des canalisations d'eau potable et la dégradation des écosystèmes. Si les forces armées ont intégré, de tous temps, l'eau aux manœuvres et tactiques militaires, le droit international n'a appréhendé ce phénomène que récemment. La fin de la Seconde Guerre mondiale marqua un tournant juridique d'envergure, plusieurs traités de droit international humanitaire ayant été adoptés afin d'encadrer la conduite des hostilités et de réglementer certaines méthodes de guerre. Cet éventail normatif n'ignore pas la place de l'eau dans la pratique des belligérants. L'attaque des réserves d'eau potable, en tant que biens indispensables à la survie de la population civile, sont prohibées. L'attaque des digues et barrages est elle aussi interdite. Pour autant, les conflits contemporains sont révélateurs des faiblesses du système normatif en vigueur. L'incomplétude du corpus existant, les difficultés d'interprétation et l'engagement difficile de la responsabilité pénale des auteurs de crimes de guerre constituent autant d'obstacles à la pleine effectivité du droit international humanitaire.

Ce dernier peut-il réellement se saisir du phénomène de la guerre ? La reconnaissance de l'accès à l'eau comme un droit fondamental doit-elle inviter les victimes à se tourner vers le prétoire des juridictions de protection des droits de l'Homme ? Le renforcement de la sécurité hydrique, à l'heure où l'accès à l'eau est menacé par le réchauffement climatique et provoque des conflits interétatiques liés à l'accaparement de cette ressource, se présente comme un défi de taille dans l'enceinte internationale.



**SÉANCE 3**

## FORMES ANCIENNES ET MODERNES DE LA GUERRE

**LA DÉFENSE À L'ÈRE DU NEW PUBLIC MANAGEMENT**

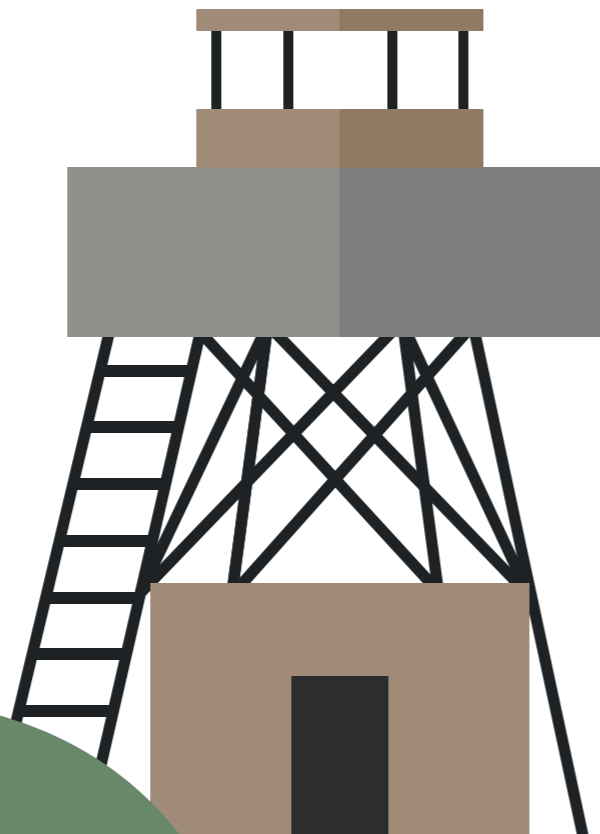
*Violette Larrieu, post-doctorante, science politique, Foap, CEPEL, ENSTA Bretagne*

En 2022, le parquet national financier a ouvert trois informations judiciaires visant le cabinet américain McKinsey et ses liens avec la campagne électorale d'Emmanuel Macron de 2017. Cette affaire, largement médiatisée, interroge plus largement sur les réformes néo-managériales et le recours croissant aux cabinets de conseil dans la fonction publique. Qu'en est-il dans la Défense ? Le ministère des Armées, secteur d'action publique régalién par excellence, connaît-il lui aussi la même trajectoire ?

Le ministère des Armées est soumis, depuis la fin des années 1990, à une succession de réformes néo-managériales cherchant à « moderniser » son fonctionnement. Les mesures prises privilégient le recours au marché (l'externalisation) et la mise en place de restructurations organisationnelles, visant principalement à réduire les effectifs et faire des économies budgétaires. Les cabinets de conseil, peu présents dans les années 1990, sont devenus dans ce contexte incontournables dans la décision politique en matière de défense. Ainsi, entre 2011 et 2013, le ministère des Armées s'est avéré être le troisième plus grand « consommateur » d'expertise privée, tous ministères confondus. Pour autant, il serait faux de penser que le recours aux cabinets de conseil se fait au détriment de l'administration centrale. Au contraire, nous observons plutôt la consolidation d'une élite « modernisatrice » publique-privée de la défense, qui fonde sa carrière

sur sa capacité à mener à bien des réformes néo-managériales. Avec une circulation de plus en plus importante entre cabinets de conseil d'une part et hauts-fonctionnaires et généraux d'autre part, les frontières entre sphère publique et sphère privée se brouillent. Pour autant, ces réformes ne se font pas sans heurts. Les personnels du ministère des Armées dont les emplois sont mis en péril par les réformes se mobilisent. Militaires et organisations syndicales du personnel civil défendent ainsi leur identité professionnelle et, plus largement, leur place au sein du ministère.

Il n'y a donc pas d'exceptionnalité militaire au tournant néo-managérial : l'expertise se privatise et les réformes se succèdent pour « rationaliser » le ministère des Armées. Cependant, comme ailleurs, ces dernières rencontrent des résistances et se révèlent, in fine, être le fruit de compromis et de négociations entre une multiplicité d'acteurs.

**SÉANCE 3**

## FORMES ANCIENNES ET MODERNES DE LA GUERRE

**LA VILLE ASSIÉGÉE OU LA MILITARISATION DES CIVILS AU MOYEN ÂGE**

*Laurent Vissière, professeur d'histoire médiévale, laboratoire TEMOS, Université d'Angers*

La guerre est souvent vue comme un théâtre d'opérations dont les généraux seraient les metteurs en scène, plus ou moins inspirés, et les populations civiles les spectateurs impuissants ou les victimes. Il en allait tout autrement au Moyen Âge, quand les civils, et notamment les habitants des villes, prenaient eux-mêmes en mains la défense de leur cité.

Aux 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> s., les Français subissent en effet des guerres continuelles (guerre de Cent Ans, guerres civiles, etc.). Concrètement, cela signifie que des troupes, amies ou ennemies, traversent le territoire, en ravageant tout sur leur passage. Pour les armées en campagne, les villes constituent des objectifs de premier plan, d'un point de vue stratégique, bien sûr, mais aussi économique (c'est là que sont les richesses à piller). Comme le roi de France, n'a pas les moyens de protéger efficacement ses pays, ce sont les bourgeois qui, le plus souvent, doivent gérer l'état d'urgence et s'organiser militairement. Leur militarisation concerne tous les domaines. Les municipalités doivent, au premier chef, construire ou moderniser l'enceinte fortifiée, ce qui suppose des compétences financières (il faut lever des impôts spéciaux) et techniques (il faut maîtriser les questions d'architecture militaire). On doit ensuite établir un système de « garde et guet » : la ville est donc divisée en quartiers, et les habitants de chaque quartier, dirigés par un « quartenier », ont la garde d'une partie de la muraille. Tous les hommes, de 16 à 60 ans, sont astreints à ce service de guet, qui s'avère des plus pénibles, car il dure toute l'année, l'été comme l'hiver, le jour comme la nuit. Lors d'un siège, c'est toute la population

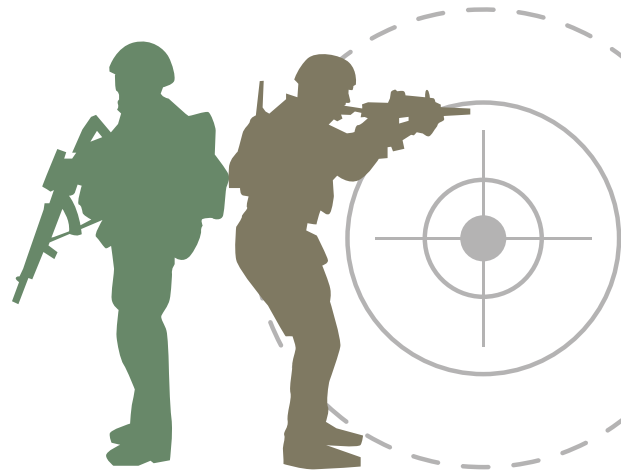
de la cité, y compris les femmes et les enfants, qui se retrouve mobilisée, pendant des semaines, voire des mois. Les femmes reçoivent avant tout la tâche de rafraîchir les hommes sur les remparts, en leur apportant vivres et boissons, mais aussi de faire bouillir la fameuse huile à verser sur l'ennemi (et qui n'est pas un mythe). Mais, en cas d'assaut, certaines se retrouvent soudain au premier rang, et peuvent devenir des héroïnes, telle Jeanne « Hachette », repoussant à elle seule les Bourguignons sur les murs de Beauvais (1472).

Au Moyen Âge, les habitants des villes se comportent donc en véritables acteurs de la guerre, capables d'en remonter au roi lui-même et de mettre en échec des armées professionnelles.





# 11<sup>ème</sup> JOURNÉE DES SCIENCES SOCIALES



Chaque année depuis 2012, la Fondation pour les Sciences Sociales met en place douze bourses d'appui à la rédaction d'un article inédit dans un domaine de recherche commun.

Toutes les sciences sociales sont concernées : économie, droit, sociologie, histoire, géographie, études urbaines, science politique, anthropologie...

Les bourses s'adressent aux chercheurs en début ou milieu de carrière. Sont éligibles les personnes de toute nationalité et tout statut, rattachées à des universités ou des organismes français (même si elles exercent à l'étranger), titulaires d'une thèse de doctorat.

Les contributions doivent être nourries de données et publiables dans des revues scientifiques. Rédigée avec l'appui éditorial de la Fondation, une version plus accessible est présentée à la Journée des sciences sociales. Au préalable, plusieurs réunions avec la direction scientifique offrent aux lauréats l'occasion unique de discuter entre eux leurs projets et de se former à la prise de parole.

## FONDATION POUR LES SCIENCES SOCIALES

Créée en 2011 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation pour les Sciences Sociales (FSS) entend soutenir le développement de la recherche et du débat en sciences sociales.

Sa directrice scientifique est **Claudia SENIK**, Professeur d'économie à Sorbonne-Université et à l'École d'économie de Paris.

### Le comité scientifique comprend :

#### **Hippolyte D'ALBIS**

Directeur de recherche au CNRS et professeur à l'École d'économie de Paris

#### **Françoise BENHAMOU**

Professeur d'économie à l'Université Paris 13, membre du collège de l'ARCEP

#### **François DUBET**

Professeur émérite à l'Université de Bordeaux et Directeur d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris

#### **Florence G'SELL**

Professeur de droit privé à l'Université de Lorraine

#### **Monika QUEISSER**

Directrice de la division Politiques sociales de l'OCDE

#### **René SEVE**

Président de l'Association française de philosophie du droit

#### **Florence WEBER**

Professeure à l'École normale supérieure

Financée sur fonds privés, la FSS est administrée par un comité exécutif. Ses orientations de recherche relèvent uniquement de la direction scientifique et du comité scientifique.

CONTACT [contact@fondation-sciences-sociales.org](mailto:contact@fondation-sciences-sociales.org)

SITE <http://fondation-sciences-sociales.org>

En partenariat avec

# Le Monde